

# Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

## La Nièvre : un département en perte d'attractivité résidentielle

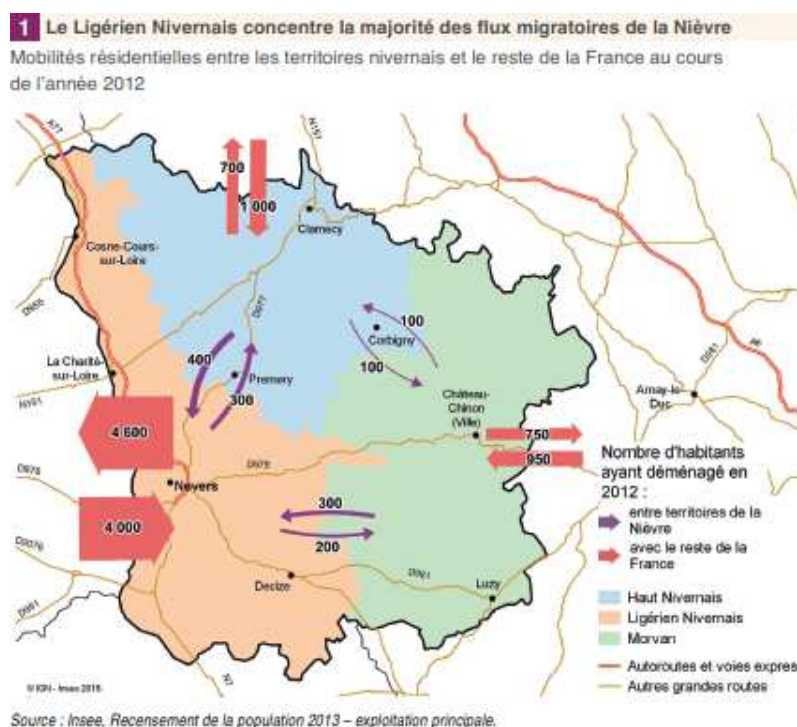
Une étude réalisée en partenariat avec la Direction départementale des territoires de la Nièvre

En 2012, 6 000 personnes se sont installées dans la Nièvre tandis que 6 100 en partaient. Dans ses échanges avec les autres départements français, la Nièvre perd ainsi depuis 2008, une centaine d'habitants chaque année. Ce retournement de tendance, comparé au début des années 2000, est dû en partie à la moindre attractivité que le département exerce auprès des Franciliens. En 2012, un nouvel arrivant sur quatre était francilien contre un sur trois entre 2003 et 2008. L'Île-de-France reste toutefois la première région d'origine des nouveaux Nivernais.

Les échanges migratoires les plus importants en volume s'effectuent avec les départements limitrophes, en particulier, le Cher, l'Yonne, la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire. Les échanges ne sont pas toujours en faveur de la Nièvre et contribuent à accentuer le vieillissement structurel du département : les seniors sont plus nombreux à s'installer qu'à partir alors que c'est l'inverse pour les jeunes.

Accessibilité des équipements et des services, cadre de vie, emploi, prix de l'immobilier sont autant de critères influençant les migrations, notamment celles des trois territoires qui structurent la Nièvre : le Ligérien Nivernais à l'ouest, le Morvan à l'est et le Haut Nivernais au nord.

Le Ligérien Nivernais concentre la majorité des migrations du département. Des trois territoires, il est le seul à perdre des habitants au jeu des migrations : 4 700 installations pour 5 100 départs. La perte de population concerne majoritairement les jeunes adultes : le territoire affiche ainsi un déficit migratoire de 210 étudiants et de 360 actifs en emploi.



Morvan et Haut Nivernais présentent un profil migratoire assez comparable. Les deux territoires gagnent des habitants au jeu des migrations et échangent surtout avec le reste de la Nièvre, la Côte-d'Or, l'Yonne et l'Île-de-France. Tous deux gagnent des retraités et dans une moindre mesure des actifs. Tous deux perdent en attractivité. Les échanges avec l'Île-de-France semblent être en cause. Dans le Morvan, 21 % des nouveaux arrivants proviennent d'Île-de-France contre 31 % auparavant. Ce phénomène est accentué dans le Haut Nivernais. Désormais, les nouveaux arrivants viennent davantage des autres départements de Bourgogne-Franche-Comté.

La gamme limitée de commerces et de services dans ces deux territoires est susceptible de freiner l'installation de nouveaux habitants en raison de temps d'accès plus longs aux équipements. Pourtant, le faible prix de l'immobilier du Morvan et du Haut Nivernais peut favoriser la vie en maison individuelle ; il facilite aussi l'accession à la propriété. Dans ces deux territoires, plus de 34 % des arrivants accèdent à un logement individuel et plus du quart deviennent propriétaires.

**Mention :**

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté N°14

consultable en ligne : [www.insee.fr/bfc](http://www.insee.fr/bfc) rubrique statistiques

**Contact :**



Chantal PRENEL

Attachée de presse

Insee Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 03.80.40.67.05 ou 06 63 30 50 36 Mél : [dr25-communication-externe@insee.fr](mailto:dr25-communication-externe@insee.fr)